

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE TARSACQ

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents à l'assemblée	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	12
Pour	Contre	Abstention
12		

Séance du 12 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze du mois de septembre, à 20h 30, le Conseil Municipal de la Commune de TARSACQ, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Maithé MIRASSOU, Maire de TARSACQ.

PRESENTS : MMES MIRASSOU, DUTIL, PLACIDO, MMS GUYOT, LATRUBERCE, CAZALET, BERNATAS, ESTREM, CHARTREZ, RAGUES, DELOS, BUATOIS.

EXCUSEES : MMES GAURRAT, ALVAREZ.

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le
ID : 064-216405357-20250912-2025_11-DE

SLO

Observations sur le projet de PLUi soumis à enquête publique du 18 août au 26 septembre 2025

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une enquête publique est actuellement en cours, concernant le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CCLO, les périmètres délimités des abords des monuments historiques et l'abrogation des 32 cartes communales (dont celle de TARSACQ).

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal :

DEMANDE

que son observation mentionnée dans sa délibération du 21 mars 2025 soit bien prise en compte. Il s'agit notamment d'intégrer le sentier de randonnée n° 40 (voir ci-contre) dans le PLUi.



FAIT PART

de son inquiétude concernant la limitation de l'urbanisation imposée par le projet de PLUi, et ceci alors même que le Programme Local de l'Habitat définit la commune de TARSACQ comme étant située dans un axe de développement.

Ainsi fait et délibéré à TARSACQ, les jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mme MIRASSOU,
Maire de TARSACQ

